



INDUSTRIE ET TRANSITION ENERGETIQUE

Les nouveaux systèmes énergétiques dans l'Industrie mis au point dans le cadre du programme régional FLEXGRID

Le paysage énergétique, en France et ailleurs, devient de plus en plus électrique, de plus en plus distribué, de plus en plus variable et difficile à prévoir (productions, consommations, prix de l'énergie). En réponse à ces évolutions, les systèmes énergétiques intelligents proposent de nouvelles façons de s'approvisionner, d'économiser et de gérer l'énergie.

Le programme FLEXGRID, lancé par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur en juin 2016 et opéré par le Pôle de compétitivité dédié à la transition énergétique Capenergies, a pour objectif le déploiement à grande échelle de ces systèmes. Il met d'ores et déjà en œuvre une quarantaine de projets et de réalisations déployant des systèmes faisant appel à la production verte (énergies renouvelables électriques, thermiques, gazières), la mobilité électrique, l'efficacité et la flexibilité énergétique sur des sites ou des territoires à enjeu pour la Région et pour l'international.

Au-delà de l'augmentation de l'efficacité énergétique, ces systèmes recherchent la synchronisation entre des EnR produites localement et des consommations ainsi que la flexibilité énergétique, deux conditions requises pour une Transition Énergétique vertueuse en termes d'émissions de carbone, de facture énergétique et de qualité de la fourniture. Pour y parvenir, les opérations FLEXGRID combinent des énergies renouvelables ou de récupération entre elles, exploitent toutes les possibilités de stockage existantes (groupes froids, groupes à air comprimés, recharge des utilitaires électriques, réserves d'eau, réseaux de gaz...), substituent des groupes de secours diesel par des unités de stockage et mettent en place des systèmes de pilotage des productions/stockages/postes de consommation.



Ces nouveaux systèmes énergétiques intelligents sont particulièrement adaptés aux sites industriels car ils génèrent simultanément plusieurs valeurs économiques et fonctionnelles pour les entreprises :

- Sécurisation des prix de l'énergie sur la durée par autoproduction et stockage d'énergies renouvelables.
- Captation de prix plus attractifs sur les marchés (achat/vente) et résilience vis-à-vis de la volatilité des prix de l'énergie
- Réduction des pointes de puissances appelées (économies de tarifs d'utilisation des réseaux).
- Coûts évités des anomalies de consommations et des rebuts de fabrication résultant des perturbations et instabilités électriques
- Vente de flexibilités et d'effacement à de nouveaux marchés
- Gestion de la recharge de la mobilité électrique (couplage avec des EnR, maîtrise des à-coups de puissance)
- Conversion de postes de coûts en postes de valeurs
- Attractivité de l'industrie (pour la recherche de compétences...), résultant des bénéfices d'image apportés par les énergies renouvelables et la mobilité propre

Ils améliorent la compétitivité des entreprises en agissant plus profondément sur la réduction de leur facture énergétique, la gestion multi-sites de l'énergie, la résilience aux perturbations électriques et à la volatilité des prix de l'énergie, la captation de nouveaux revenus issus de la fourniture de services aux réseaux électriques. Ces bénéfices sont généralement plus marqués pour les sites industriels implantés à l'international.

Afin de faire connaître les solutions et premières réalisations « smart energy », diffuser plus largement les retours d'expérience et les modèles économiques auprès des industriels de la Région, et faire émerger de nouvelles réalisations rayonnant en France et à l'international, la Région SUD, le Pôle de Compétitivité Capenergies, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence, la société AJR Conseil et Novachim, le CRITT Chimie et Matériaux, envisagent d'organiser, en mars ou avril 2019, une journée de rencontres et d'échanges réunissant une trentaine d'industriels intéressés et les entreprises françaises de la smart energy qualifiées par FLEXGRID.

A l'occasion de cette journée, seront également présentés les mécanismes financiers et d'accompagnement mis en place par le programme FLEXGRID pour soutenir le développement de nouvelles opérations.

Si vous souhaitez assister à ces Rencontres, nous vous invitons à vous signaler auprès des entités invitantes ou à l'adresse suivante : caroline.costagliola@capenergies.fr